

7^e édition du Prix Média de l'innovation dans le dispositif médical Et si vous participiez ?

Paris, le 23 avril 2019 – Les candidatures pour la 7^e édition du Prix Média de l'innovation dans le dispositif médical sont ouvertes jusqu'au 17 octobre 2019. Ce prix créé par le Snitem met à l'honneur les articles ou reportages sur des dispositifs médicaux innovants. En outre, face au déploiement de nouveaux formats, les articles ou reportages qui ne répondent pas aux catégories classiques pourront concourir pour un prix Spécial du jury.

Le secteur du dispositif médical est particulièrement dynamique avec un apport constant de progrès médical. Les médias jouent un rôle essentiel pour décrypter ces innovations. Depuis plus de six ans, le Syndicat National de l'Industrie des Technologies Médicales (Snitem) met à l'honneur ces articles ou reportages à travers le Prix Média de l'innovation dans le Dispositif Médical.

L'originalité du sujet, la recherche et la qualité des sources, la qualité de l'écriture, l'analyse de la technologie et les apports, et la capacité à vulgariser la technologie : autant de critères qui seront analysés par un jury composé de personnalités issues d'horizons différents et présidé par le Professeur Laurent Degos.

Aux côtés des traditionnelles catégories - presse écrite grand public, presse écrite professionnelle, radio, TV et étudiants en journalisme – un prix spécial du jury pourra être remis pour récompenser un article ou un reportage, dont le format ne correspond pas aux cinq catégories proposées.

Vous avez écrit un article ou fait un reportage sur un dispositif médical innovant et vous êtes intéressé par ce prix ? Vous pouvez candidater en 5 min, en suivant ces modalités pratiques :

COMMENT PARTICIPER ?

En téléchargeant le dossier de candidature sur le site du Snitem : [Cliquez-ici](#)

Les dossiers de candidatures doivent être adressés dès maintenant et au plus tard le 17 octobre 2019 minuit par :

- Mail : prixmedia@prpa.fr
- Courrier : à l'attention d'Alizée Feauveaux - PRPA, 44 rue de Prony, 75017 Paris

Les catégories

5 catégories sont proposées :

- Presse écrite "grand public" spécialisée ou non (nationale, régionale, quotidienne, magazine) y compris les sites web, hors blogs
- Presse écrite "professionnelle" y compris les sites web, hors blogs
- Radio : émission / chronique / reportage de journaux radio (durée maximale de 10 min)
- Télévision : format JT ou reportage (durée maximale de 5 min)
- Etudiant(e) d'une école de journalisme

Un « Prix Spécial » pourra être remis par le jury pour les formats hors des catégories précédentes.

Critères d'éligibilité ?

Seuls les articles/reportages publiés **entre le 18 octobre 2018 et le 17 octobre 2019** seront éligibles (les sujets soumis par les étudiants en journalisme n'ont quant à eux pas l'obligation d'avoir été publiés ou diffusés).

Les articles/reportages soumis devront aborder **au moins l'un des thèmes suivants** :

1. Apport patients (qualité de vie, autonomie, moindre douleur, soins, meilleur suivi...),
2. Utilisation du produit (ergonomie, simplicité, fonctionnalités nouvelles...),
3. Rôle du dispositif médical dans la structuration des soins (réduction de la durée d'hospitalisation, accroissement de l'autonomie du patient, meilleure gestion du temps, meilleure transmission des données, éviter une intervention chirurgicale grâce à un diagnostic plus précis...),
4. Entreprises qui s'investissent au service de la santé (défis réglementaires, de développement, de production, économiques et financiers...),
5. Valorisation de l'innovation (financement, simplification des procédures...).

Critères d'évaluation ?

Le jury s'assurera que les critères de participation au Prix sont bien remplis et analysera les soumissions validées. Dans chaque catégorie, le jury sélectionnera trois nominés maximum, parmi lesquels il désignera un lauréat rendu public lors de la cérémonie de remise du prix.

Le jury évaluera les articles/reportages soumis sur la base des critères suivants :

- **La recherche et qualité des sources**
- **L'intérêt pédagogique**
- **L'analyse de la technologie évoquée et ses apports**

Composition du Jury

- **Président** : Pr Laurent Degos - Membre de l'académie de Médecine et ancien Président de la Haute Autorité de Santé
- Didier Desormeaux - Responsable du département Information et éditions multisupport, France Télévisions

- Dominique Duchateau - Ancien Rédacteur en Chef – France Télévision administrateur de l'association Clé, Compter, lire, écrire (lutte contre l'illettrisme)
- Frédéric Llop – Journaliste - France Télévisions
- Pr Jacques Marescaux - Président de l'Institut de Recherche contre les Cancers de l'Appareil Digestif (IRCAD), Directeur Général de l'IHU de Strasbourg
- Claude Rambaud - Administratrice de France Assos Santé
- Véronique Richard - Professeur émérite, CELSA Sorbonne Université, Administratrice de la Société des Lecteurs du Monde, Membre du Comité d'Éthique et de Déontologie du Monde, Secrétaire générale de la Conférence Nationale des Métiers du Journalisme
- Christian Seux - Personnalité qualifiée auprès du médiateur de la filière Santé
- Pr Alain Sézeur - Professeur des Universités à Sorbonne université, chirurgien Responsable d'enseignement sur la "Valorisation de la recherche et l'innovation Biomédicale"

Retour sur le Palmarès 2018

- **Catégorie Ecoles de journalisme**
Margot Pyckaert, ESG Lille : « L'arénicole, nouvel or rouge pour Franck Zal »
- **Catégorie Presse écrite professionnelle**
Véronique Parasote, Biotech.Info 3.0 : « ID NEST Medical innove en proposant des endoprothèses basées sur des modules à mémoire de forme »
- **Catégorie Presse écrite grand public**
Anne Ulpat, Le Particulier Santé : « Surveiller soi-même sa santé »
- **Catégorie Radio**
Odile Pouget, RTL : « Une chirurgie extraordinaire pour aider les patients souffrant d'anévrisme »
- **Catégorie Télévision**
Cyrille Genet & Claude Fallas, France 3 Auvergne-Rhône-Alpes : « Une nouvelle technique de chirurgie cardiaque mini-invasive au CHU de Clermont-Ferrand »

Retrouvez toutes ces informations sur www.snitem.fr

A propos du Snitem

Créé en 1987, le Syndicat National de l'Industrie des Technologies Médicales (Snitem) rassemble les acteurs de l'industrie des technologies et dispositifs médicaux y compris les entreprises impliquées dans le numérique en Santé. Il fédère plus de 420 entreprises françaises ou internationales dont la plupart ont la taille de PME ou d'ETI. Le Snitem est la première organisation en France représentant les entreprises de ce secteur d'activité et l'interlocuteur privilégié et référent des pouvoirs publics. www.snitem.fr - [@Snitem](https://twitter.com/Snitem)

Contact presse du Prix Média du Dispositif Médical

Agence PRPA :

Alizée Feauveaux

01 77 35 60 94 / 06 29 30 89 22

prixmedia@prpa.fr

Anne Pezet

01 46 99 69 60 / 06 87 59 03 88

anne.pezet@prpa.fr

SNITEM :

Nathalie Jarry, Responsable Communication Institutionnelle et Relations Presse

01 47 17 63 35 / 06 64 77 51 59

nathalie.jarry@snitem.fr